

27 oct 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 27 octobre 2006

Membres de la police locale détachés vers les Carrefours d'information d'arrondissements

Financement des indemnités des membres de la police locale, détachés vers les Carrefours d'information d'arrondissements

Financement des indemnités des membres de la police locale, détachés vers les Carrefours d'information d'arrondissements

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui régleme le financement des indemnités des membres de la police locale, détachés vers les Carrefours d'information d'arrondissements (CIA). Il s'agit du financement de frais de repas et de transport entre le domicile et le lieu habituel de travail. Sur la base de ce régleme, 50% de ces coûts sont pris en charge par la police fédérale. Le projet est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe